

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 MARS 2018

9/2 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNUELLES DANS LE CADRE DE PROJETS CULTURELS

Les membres du conseil municipal sont invités à se prononcer sur l'attribution des subventions 2018 aux associations locales conformément aux tableaux et dispositions suivants :

Bénéficiaire	Montant en €	Objet
Heure Exquise	3 000	Animations en direction des Monsois (projections jeune public – soirées thématiques Trait d'Union)
Caramel	6 000	Soutien au projet intercommunal DEMOS
Améthyste	400	Organisation d'un festival de danse, salle Allende
ARA	2 500	Participation au dispositif intercommunal « Tour de Chauffe » dans le cadre des Fabriques Culturelles (MEL)
Vivat Musica	3 000	Organisation de 3 concerts de musique classique salle Allende
Orchestre National de Lille	2 666	Participation au projet intercommunal DEMOS
TOTAL	17 566	

Ces subventions seront versées dans les conditions suivantes :

- 50 % suite à l'adoption de cette délibération par le conseil municipal,
- 50 % sur présentation des justificatifs de dépenses en rapport avec l'objet de la subvention.

Ces dépenses seront imputées à l'article fonctionnel 9233, compte nature 6574. Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager ces dépenses et les imputer aux articles fonctionnels et compte nature correspondants.